



FORMATION EN PRÉSENTIEL

RECYCLAGE SSIAP 2

Dernière mise à jour le 14/04/2023.

OBJECTIF

Mettre à jour et revalider ses connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour être capable d'animer et diriger une équipe d'agents de sécurité, d'exploiter un poste central de sécurité et les différents équipements, et de mettre en œuvre les différentes procédures d'intervention et de protection des personnes et des biens

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Actualiser ses connaissances pour assurer l'encadrement d'une équipe
- Assurer la sécurité des personnes et des biens en établissements recevant du public (ERP) et Immeubles de grande hauteur (IGH)
- Animer et diriger une équipe d'agent de sécurité incendie et assurer leur formation



Tarif

300 € HT
par participant

Réf.

REC SSIAP2

Contact

0558573102
formation@action-securite.com
www.action-securite.com

PUBLIC CONCERNÉ

Titulaire du diplôme de SSIAP 2 et/ou ayant procédé à son recyclage depuis – de 3 ans, titulaire du SST.

PRÉ-REQUIS

- Etre titulaire du SSIAP2
Avoir justifier d'un minimum de 1607 heures travaillées en tant que SSIAP 2 sur les 36 derniers mois
- Etre titulaire du SST en cours de validité ou AFPS ou PSC 1 ou PSE de moins de 2 ans.

MODALITÉS D'ACCÈS

Pour l'inscription il sera demandé : - l'attestation du dernier recyclage ou remise à niveau SSIAP2 (le cas échéant) - Diplôme SSIAP 2 - Secourisme à jour (moins de 24 mois) - Pièce d'identité - Inscription dans un délai de 15 jours minimum pour organisation en amont, le planning des sessions est consultable via <https://www.action-securite.com/incendie/calendrier-des- formations>

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Formation accessible aux personnes en situation de handicap sous réserve du résultat du certificat médical permettant l'accès à cette formation et d'un entretien préalable afin de prévoir une organisation et un environnement adaptés. Un référent handicap est à votre écoute pour vous accompagner dans la démarche et au besoin vous orienter vers les partenaires spécialisés.

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Cours théoriques avec méthodes directives et participatives, cas pratiques et mises en situation

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Enseignements théoriques en salle équipée, étude de cas, scénarios. Mises en situation d'intervention, QCM d'entraînement. Un support de formation sera remis en fin de formation aux stagiaires. Enseignements théoriques en salle équipée. Matériel conforme à l'annexe XI de l'arrêté SSIAP Arrêté du 02 mai 2005 (modifié par décret) et consultable via <https://www.action-securite.com/incendie/le-centre/>







TAUX D'OBTENTION

100%

SUITES DE PARCOURS

Possibilité d'évoluer dans des fonctions de Chef de Service de Sécurité Incendie après 3 ans d'activité en qualité de Chef d'Équipe de sécurité incendie ou avec un diplôme de niveau 4 minimum.

 Niveau Autres formations professionnelles continues	 Modalité Présentiel	 Effectif par session 4 mini > 15 maxi	 Durée 14 heures / 2 jour(s)
--	--	--	--



PROGRAMME

1- Prévention 4h

- Évolution de la réglementation en matière de prévention et d'accessibilité
- QCM « blanc »

2- Moyens de secours 2h

- Agents extincteurs et moyens d'extinction
- SSI
- les moyens de secours

3- Gestion du PC Sécurité (en situation de crise) 3h

- Gestion d'une alarme, d'une alerte et réception des secours
- Gestion d'une évacuation
- Compte-rendu à la hiérarchie

4- Organisation d'une séance de formation 2h

- Les méthodes pédagogiques : Pratique de l'animation
- Déroulement chronologique d'une séance

5- L'équipe de sécurité incendie 3h

- Organiser l'accueil d'un nouvel agent
- Motiver son équipe et organiser des exercices quotidiens
- Gérer les conflits
- Gestion des documents administratifs

Validation de la formation : La présence à l'ensemble des séquences programmées au recyclage -

Besoin de la formation SST nécessaire pour l'un des pré requis ?

Pensez à vous inscrire sur les différentes thématiques proposées par Action Sécurité Incendie

Nous recommandons à nos stagiaires de suivre la formation habilitation électrique, pour être en conformité avec les obligations de votre futur employeur.

Retrouvez tous les détails liés à cette certification à l'adresse suivante : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5642/>

LES PLUS

Les arrêtés du 2 mai 2005 et 30 décembre 2010 précisent les missions du service de sécurité incendie, les conditions d'emploi et la qualification des personnels qui le composent. Les personnels des services de sécurité incendie en exercice conformément aux présent arrêtés doivent se soumettre, en matière de sécurité incendie, à un recyclage triennal organisé par un centre de formation agréé.



INTERVENANT(S)

Formateur expert dans le milieu de la sécurité incendie

ÉVALUATION

Appréciation par le participant du niveau d'amélioration de ses connaissances et compétences, Épreuve écrite théorique : QCM de 40 questions 40mn, Epreuve oral, animation d'une séquence pédagogique 15mn, Evaluation au fur et à mesure de la progression

ATTRIBUTION FINALE

Attestation de recyclage de Chef d'équipe des services de sécurité incendie et d'assistance à personnes S.S.I.A.P.2

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 36 mois, l'apprenant doit suivre une session de RECYCLAGE SSIAP 2